

4 Mars 91
Dossier concernant un tableau de
M^r Victor Van Hove offert en vente
pour la Collection de l'Etat.

N^o 3290

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

*PM
I G.*

3290 Tabl. de M^r Victor Van Hove. - 2 jeunes filles bel.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3240

3240.

Mus. Her 16 X^h 1841

A Madame Anna Van der
Een de Molenbeek 109
Bruxelles

En réponse à V. tre lettre
du 11 de C. Mai, nous
avons l'honneur de
vous faire connaître que
nous pourrions vous adresser
des au Musée Moderne
de peinture, une
du Musée ^{N^o 1} pour se
prendre possession
de la Caisse qui con-
tient le tableau

Jeune fille hollandaise,
Vendu au Musée par
son M^r Van Hock -
Vauclay
D. L. Co. = Co.
et Secrétaire -
VH

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE 2 avril

1891 .

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 16218

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3290

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 25 du mois écoulé,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que mon
département a acquis pour les collections des Musées
royaux de peinture &c. le tableau de M. V. Van Hove
représentant "Deux jeunes filles Hollandaises".

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien assurer
le placement de cette œuvre et d'agréer l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

J. B. de Meester

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture &c.

Bruxelles.

3290

Bru. 27 Mars 1891

à Mr. le Ministre des
Intérieur

Comme suite à votre lettre
du 4 de ce mois, et d'après
Beaux-Arts, N° 16218,
nous avons l'honneur de
vous informer que la C^{on}
directrice s'est prononcée,
à l'unanimité, pour l'admission
dans la Galerie des Musées
royaux du tableau de feu
Mr. Victor Van Horre, repri-
sant: une jeune fille
hollandaise.

Le prix de quinze cents
francs demandé pour la
cession de cette œuvre
lui a paru modéré.

Cher.

Le Secrétaire
V. H.

Le Président
C. Lottin

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR

ET DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

des

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 16218

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 4 mars 1897.

Urgent

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3290

Messieurs

3290

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que vous recevrez prochainement un tableau
de M. Victor Van Hove, représentant deux
jeunes filles hollandaises, qui se vendra à
l'Etat pour ses collections, au prix de 1500 francs.
Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien
me faire savoir quelle est votre opinion sur
cette proposition.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique

J. Kuylen

A Messieurs les Membres de la
Commission Directrice des Musées
de peinture et de sculpture